

SEYCHELLES

D'île en île aux Seychelles

- Découverte des îles de Mahé, Praslin, La Digue, Curieuse et îlot Coco.
- Les excursions en bateau pour découvrir les îles, réserves, parcs marins et lagons.
- Les randonnées à pieds et à vélo pour découvrir les Seychelles autrement.

À PARTIR DE

2 595 €

DURÉE

10 jours

TYPE

Voyage en petit groupe

NIVEAU



THÉMATIQUE

Découverte

Pluie d'îlots en plein Océan Indien, les Seychelles sont dessinées dans un lagon de jade en-dessous de l'Équateur. Ces 110 petits bouts de terre dévoilent un paradis terrestre parsemé de palmiers, plages idylliques et rochers de granit. Les tortues et les oiseaux ont élu domicile sur ces îles isolées du reste du monde.

Notre périple au fil de l'eau nous mène sur des îles lovées au coeur d'un lagon de jade. Nous découvrons Mahé, Praslin, La Digue, Curieuse et l'îlot Coco. A partir de deux petites pensions idéalement situés sur Praslin et La Digue, nous découvrons les charmes de ce paradis tropical en bateau, en vélo et à pied. Nous profitons également des plages de sable fin piquées de cocotiers pour nous reposer et observer les poissons qui s'ébattent dans des eaux cristallines. Personne ne sort indemne de sa rencontre avec cet archipel sauvage et préservé.



Itinéraire

JOURS 1 À 2

Les Seychelles – Mahé – La Digue

HÉBERGEMENT : GUESTHOUSE | DÉJEUNER : LIBRE

Vol de nuit pour les Seychelles. Arrivée le matin ou l'après-midi à Mahé selon le vol. Déjeuner libre. Transfert vers l'île de La Digue en bateau rapide. Installation en guest house ou petit hôtel proche de la plage pour 3 nuits.

JOUR 3

La Digue – Randonnée au Nid d'Aigle – plages du sud

MARCHE : 2H-3H | DÉNIVELÉ POSITIF : 300 M | DÉNIVELÉ NÉGATIF : 300 M | HÉBERGEMENT : GUESTHOUSE

Randonnée matinale vers le Nid d'Aigle. Un chemin assez raide nous mène presque au sommet de l'île. Nous profitons d'une vue complète sur Félicité, Praslin, Mahé et Curieuse. Descente vers les plages de Grande Anse et Petite Anse, déjeuner dans un petit restaurant local. Après-midi détente au lagon.

JOUR 4

La Digue – Tour de l'île à vélo – Anse Source d'Argent

ACTIVITÉ : 4H-5H | HÉBERGEMENT : GUESTHOUSE

Nous partons faire une belle balade facile à vélo. De Grand Anse à Anse Source d'Argent en passant par Anse Fourmis, nous explorons l'île, ses plages et criques où le sable blanc contraste avec le granit noir. Ballade vers la réserve d'union au sud de l'île, visite de la cocoteraie et de l'enclos aux tortues. Il est idéal de voir le coucher de soleil sur Anse Source d'Argent.

JOUR 5

Parc Marin de Coco – Île de Praslin – Vallée de Mai

MARCHE : 2H-3H | DÉNIVELÉ POSITIF : 100 M | DÉNIVELÉ NÉGATIF : 100 M | HÉBERGEMENT : GUESTHOUSE

Sortie en mer pour explorer le parc marin d'îlot Coco. Nous nageons avec les poissons multicolores tels que les poissons perroquets, papillons et même peut-être des raies. Déjeuner "Take Away" et traversée en bateau (20 mins) vers l'île de Praslin. Nous visitons la Vallée de Mai, couverte de la plus grande forêt intacte de cocotiers de mer (les fameux "coco-fesses"), une espèce endémique des Seychelles. Restée en total isolement pendant des millions d'années, cette forêt abrite des espèces uniques au monde et est entrée au Patrimoine mondial de l'Unesco en 1983. Installation à notre hébergements pour 3 nuits.

JOUR 6

Île de Praslin – Parc National de Curieuse

MARCHE : 2H-3H | DÉNIVELÉ POSITIF : 100 M | DÉNIVELÉ NÉGATIF : 100 M | HÉBERGEMENT : GUESTHOUSE OU HÔTEL

Départ en bateau vers le Parc National de Curieuse pour accéder à la ferme abritant des tortues centenaires. Petite randonnée dans la mangrove pour arriver à notre lieu de déjeuner (barbecue). Après midi détente à Praslin.

JOUR 7

Île de Praslin – Réserve de Fond Ferdinand

MARCHE : 3H-4H | DÉNIVELÉ POSITIF : 250 M | DÉNIVELÉ NÉGATIF : 250 M |
HÉBERGEMENT : GUESTHOUSE OU HÔTEL

Découverte de Fond Ferdinand, la nouvelle réserve ouverte en 2012 qui surplombe le sud-ouest de Praslin. Balade vers un point de vue remarquable à travers la flore luxuriante. Déjeuner take away et retour à notre hébergement. Nuit et diner Praslin.

JOUR 8

Mahé – Marché de Victoria – Randonnée côtière

MARCHE : 2H | HÉBERGEMENT : GUESTHOUSE OU HÔTEL

Transfert vers Mahé en cat coco rapide et visite du marché lieu le plus animé de l'île, en particulier sa halle aux poissons. Déjeuner en ville, puis court transfert vers le nord-ouest pour une randonnée côtière entre granit et lagon vers anse major. Retour en bateau taxi puis transfert vers notre hébergement.

JOURS 9 À 10

Transfert aéroport – Vol retour

DÉJEUNER : LIBRE | DÎNER : LIBRE

Temps libre suivant l'horaire du vol pour faire une balade sur les collines exotiques ou pour profiter encore un peu de la mer et du sable blanc. Repas libres. Transfert vers l'aéroport pour votre vol retour

À NOTER

Les aléas climatiques peuvent faire partie des impondérables du voyage. Nous vous demandons de faire confiance à votre accompagnateur qui trouvera des solutions et des alternatives face à ces situations. En fonction des horaires de vols, il est possible que l'ordre des hébergements soit modifié. De plus, notre équipe locale se réserve le droit d'inverser les nuits sur les différentes îles selon la disponibilité.

Dates & prix

AUCUNE DATE N'EST DISPONIBLE POUR L'INSTANT...

(informations au 30/09/2022)

✓ LE PRIX COMPREND

- Vol Paris / Mahé / Paris
- Taxes aériennes
- Transferts sur place en bateau et taxis locaux
- Hébergement en guest-houses ou petits hôtels
- Pension complète sauf indiqué
- Droits d'entrées dans les parcs
- Encadrement par un guide local francophone

✗ LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les frais d'inscription (à partir de 12 ans) : 18 € par personne
- La compensation carbone pour votre voyage aux Seychelles : 10 € par personne.

À payer sur place :

- Dépenses personnelles
- Boissons (dont l'eau minérale)
- Déjeuner du jour 2 et repas du jour 9, (comptez de 10 à 30 euros par repas hors boisson)

ASSURANCES AU CHOIX

- **L'assurance assistance rapatriement :**
2,5 % du voyage par personne
- **L'assurance multirisque :**
4,1 % du voyage par personne
- **L'assurance premium (valable pour tout voyage dont le montant dépasse 8000€/pers.) :**
5 % du voyage par personne
- **L'assurance COVID (complémentaire à l'assurance multirisque ou premium) :**
1 % du voyage par personne

Pour ce voyage, nous vous recommandons notre assurance multirisque, spécialement étudiée pour le voyage d'aventure.

DÉPARTS DE PROVINCE

Nos voyages sont construits avec un départ de Paris (lorsque le vol est inclus), mais nous pouvons étudier sur demande des départs d'autres villes (et de Belgique, Suisse, Luxembourg).

Lorsque le départ du voyage choisi n'est pas encore confirmé, nous vous proposons un forfait fixe :

- 90 € par personne aller-retour pour l'Europe (120 € pour les départs de juillet-août)
- 120 € par personne aller-retour pour les autres continents (150 € pour les départs de juillet-août)

OPTIONS

- Chambre individuelle pendant tout le séjour : 340 euros

Détail du voyage

ENCADREMENT

Vous serez accueillis par un représentant de notre équipe locale et encadrés par un guide local francophone.

ALIMENTATION

Les déjeuners sont pris à la seychelloise en "take away", plats cuisinés à base de produits locaux. L'eau et toute autre boisson ne sont pas comprises (comptez environ 1,5 euro pour une bouteille d'eau et 2 à 3 euros pour un jus). Coût d'un déjeuner: 5 à 7 euros.

Les dîners sont servis soit dans les guest-houses, soit en restaurant local proche, toujours à base de produits locaux. Coût d'un dîner : de 25 à 35 euros hors boissons dans un restaurant local.

HÉBERGEMENT

Vous serez logés en guest-houses ou petits hôtels en base double avec salle de bain privative. La plupart d'entre eux sont proches d'une plage mais jamais sur la plage. Certains hébergements disposent d'une douche extérieure.

Nous sommes habituellement dans les hébergements suivants (susceptibles d'être modifiés suivant disponibilité) :

- Sur l'île de La Digue : Casadani La Digue - Villa Neuve - Guest House Michelin
- Sur l'île de Praslin : Casadani Hôtel - Hotel plein Soleil - Chalet Côté Mer
- Sur Mahé : Hotel Casadani - Hotel Sun Resort

BUDGET & CHANGE

La monnaie est la roupie seychelloise.

1 Euro = 16.82 Roupies (septembre 2014).

Le coût des prestations est relativement élevé aux Seychelles, en particulier pour tous les produits importés (il est recommandé d'acheter en Europe les produits tels que crème solaire, piles, appareil photos). De plus, la réglementation locale impose le paiement en devise (cash en devise et cartes de crédit acceptées partout) pour la majorité des prestations touristiques (restaurants dépendant d'un hôtel, hôtels, location de voiture, taxes de réserves et autres îles privées). Il est possible de retirer de la monnaie locale (roupies seychelloises) dans de nombreux distributeurs. Les prestations de "take away", restaurants indépendants, taxis sont réglables en roupies. A votre départ, il est possible d'échanger des roupies non utilisées mais pour un montant maximum (qui change régulièrement) assez faible.

Equipement

VÊTEMENTS À PRÉVOIR

- une paire de chaussures de marche légères
- une paire de sandales
- des vêtements légers
- tee-shirt léger à manches courtes et longues
- pull-over chaud ou fourrure polaire (pour le soir suivant saison)
- une veste coupe vent (en période des alizés)
- cape de pluie (en cas d'orages et pendant la période des moussons)
- chapeau contre le soleil ou foulard
- bonnes lunettes de soleil
- un maillot de bain et paréo
- un masque et un tuba (et même des palmes si vous avez la place) pour les sorties en mer
- chaussures de plage en plastique pour marcher dans l'eau

EQUIPEMENT À PRÉVOIR

- une trousse de toilette
- crème de protection solaire (visage et lèvres) - indice de protection élevé voire total

BAGAGES

L'ensemble de vos bagages doit être réparti dans 2 sacs :

- Prévoir un sac de voyage souple avec fermeture éclair latérale donnant plus facilement accès à son contenu type sac marin 80 L environ et de 15 Kg maximum. Pas de valise. Les bagages sont transportés par véhicule.
- Un sac à dos (contenance environ 40 L) pour vos affaires de la journée : pull, tee shirt de rechange, gourde, pique nique du midi, lunettes...

Attention, certains pays interdisent l'importation et l'utilisation des cigarettes électroniques, nous vous recommandons donc vivement de vous renseigner auprès des autorités compétentes (MAE, ambassade, consulat) avant votre départ.

PHARMACIE

Votre accompagnateur dispose d'une pharmacie de première urgence. Toutefois il est recommandé d'apporter vos médicaments personnels (en nombre suffisant) : aspirine, élastoplast, double peau, alcool iodé, antiseptique intestinal, petits ciseaux, tricosténil, crème de protection solaire visage et lèvres, crème ou lotions antimoustiques, hydroclonazone pour purifier l'eau, collyre pour les yeux...

Même si aucun vaccin n'est obligatoire pour les Seychelles, vous vous assurerez cependant que les vaccins pratiqués couramment dans les pays occidentaux (tétanos, diphtérie, poliomyélite, typhoïde) sont encore valables. Vaccin hépatite A et B également recommandés.

Le risque de paludisme est maintenant très faible à Maurice. Le vaccin contre la fièvre jaune est exigé pour les voyageurs en provenance d'une zone infectée (et dans ce cas seulement).

Formalités & santé

PASSEPORT

Passeport valide 6 mois après la date de fin de séjour, avec au moins une page vierge.

A partir du 15 janvier 2017, un enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

NB : cette autorisation peut être requise par certains pays lorsque l'enfant mineur voyage avec un seul de ses parents (par exemple : Algérie, Maroc, Suisse : à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)

Les informations mentionnées ne sont qu'indicatives pour les ressortissants français. Elles peuvent être sujettes à modification sans préavis de la part des autorités concernées. Il est donc prudent de les vérifier auprès des consulats dans le mois précédent votre départ.

VISA

Toute personne se rendant aux Seychelles doit préalablement soumettre ses informations individuelles sur une application dédiée à cet effet (Seychelles Island Travel Authorization ; démarche payante). Elle s'engage à souscrire à une assurance santé couvrant les éventuels frais médicaux et de quarantaine.

CARTE D'IDENTITÉ

non

VACCINS

Depuis la pandémie, la plupart des pays n'accueillent que des personnes vaccinées contre la COVID, pensez à vous informer régulièrement sur les conditions sanitaires, et gardez en tête qu'elles sont évolutives. Assurez-vous cependant que les vaccins pratiqués couramment dans les pays occidentaux (tétanos, diphtérie, poliomyélite, typhoïde) sont encore valables. Vaccins hépatite A et B également recommandés.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

non